

Formation INTER en distanciel

Anticiper sa retraite en toute sérénité

<u>Public</u> (1): Toute personne en entreprise en amont de leur départ en retraite Les participants et participantes sont sélectionnés par l'entreprise au regard de ce programme proposé par Formadexp

<u>Pré-requis</u>: Aucun pré-requis spécifique. Groupe de 8 personnes maximum par session. Pour la réalisation de cette formation, les adresses emails professionnelles des stagiaires seront nécessaires.

Durée: 1 jour soit 07 heures

Dates: A déterminer

De oghoo à 12h30 et de 13h30 à 17h00 – En distanciel

Objectifs (2): A l'issue de la formation, les stagiaires seront en capacité de :

- Appréhender concrètement la retraite avec sérénité sur le volet administratif

<u>Expert</u>: Expert sélectionné par Formadexp pour ses compétences techniques et son expertise sur la thématique et en matière de pédagogie

<u>Méthodes et moyens pédagogiques</u>: Questionnements, temps d'échange / Cas pratiques, présentation de documents

Modalités d'évaluation et de suivi : Auto-positionnement / Évaluation à chaud de la formation / Feuille d'émargement par demi-journée / Délivrance d'un certificat de réalisation nominatif / QCM



PROGRAMME DE LA FORMATION

Chacun de stagiaires est invité à avoir son relevé de carrière afin de pouvoir de travailler sur sa situation (relevés anomalies...) et repartir avec sa propre fiche (date du taux plein, caisses de retraite concernés, nombre de trimestres, éventuelles anomalies relevées...).

Contenu:

Journée 1 – 07 heures

Matin

Décrire le fonctionnement du système des retraites en France

Cartographier les principaux régimes de retraites en France Identifier son régime de retraite et la caisse de retraite compétente Expliquer le cas des polypensionnés

Distinguer les éléments constitutifs des retraites de base et complémentaire

Distinguer les composantes de la retraite Se renseigner sur sa situation personnelle Identifier sa date de départ en retraite à l'âge légal et à taux plein Identifier sa durée d'assurance pour l'obtention du taux plein Repérer les évènements de sa vie et de sa carrière influant sur le calcul de la pension

Après-midi

Anticiper sa fin de carrière

Examiner les différents dispositifs mis à disposition pour aménager sa fin de carrière Examiner les différents dispositifs d'optimisation/d'amélioration de la retraite

S'informer sur les démarches

Lister les démarches pour préparer sa demande de retraite Lire et analyser son relevé de carrière ou relevé individuel de situation Savoir détecter des anomalies sur son relevé de carrière ou relevé individuel de situation



INFORMATIONS RELATIVES A L'ACTION DE FORMATION

Modalités et délais d'accès :

Pour l'Inter-Entreprises, un bulletin d'inscription est à nous retourner complété et signé pour valider la participation.

Nos formations sont accessibles par le biais de sessions organisées en inter-entreprises. Le délai d'accès dépend de la programmation des sessions Inter-Entreprises et des places disponibles. Les dates sont consultables sur notre site internet www.formadexp.fr ou en nous contactant par téléphone au **02 35 22 84 90** ou par email à l'adresse contact@formadexp.fr

Elles sont réalisables également en intra-entreprise ou sur-mesure à la demande des entreprises. Pour toutes demandes, merci de nous contacter pour plus d'informations.

<u>Moyens techniques et d'encadrement</u>: La formation se déroulera <u>en distanciel via l'outil de visioconférence</u> <u>Microsoft Teams.</u> Un email d'invitation vous sera transmis par Formadexp. Puis, un email de rappel et une fiche technique pour cette formation vous seront également transmis par email.

(1) Formadexp est attentif au projet de formation de toute personne. Si vous êtes en situation de handicap contactez-nous pour l'analyse de l'adaptation des modalités et des moyens pédagogiques de l'action de formation ainsi que pour connaître nos conditions d'accueil et d'accès.

(2) Les actions de formations dispensées par Formadexp entrent dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle. Elles concourent au maintien ou au développement des compétences du stagiaire et favorisent l'accès à l'emploi. L'action de formation se définit comme un parcours pédagogique permettant d'atteindre un ou plusieurs objectifs (Articles L 6313-1, L 6133-1, L 6313-3).